

# **SOLIDARITE DES EMIGRES AVEC LEURS FAMILLES RESTEES EN ALGERIE :**

## **LECTURE A PARTIR DE TROIS VAGUES D'EMIGRATION**

**Samir DJELTI**

*Maitre de Conférences à Université de Mascara-Algérie*

*samirecodjelti@yahoo.fr*

**Corinne CHEVALLIER**

*Université de Galatasaray-Turquie*

*djenanelcorina@hotmail.com*

### **Résumé :**

Dans cet article nous allons essayer d'analyser la solidarité entre les émigrés algériens en France et les membres de leur famille restés en Algérie. Dans la théorie économique néoclassique, l'émigration est basée sur une décision individuelle alors que la théorie de la nouvelle économie de la migration du travail (*NELM*) souligne que la décision est prise par la famille. Pour cette dernière théorie, les transferts de fonds ont été considérés comme facteur principal dans la décision de l'émigration. Plus explicitement, la famille dans le pays d'origine va investir dans l'émigration d'un ou plusieurs de ses membres et en échange, il va les récompenser en envoyant des fonds. Les théoriciens ont ainsi analysé les motivations des transferts qui peuvent être égoïstes et/ou altruistes. Le but de cet article est d'estimer le dosage d'égoïsme et d'altruisme dans les transferts des émigrés algériens et son évolution à partir de l'analyse de trois enquêtes représentant trois générations de migration. Les analyses ont montré que la solidarité entre les émigrés algériens en France et leur famille restée en Algérie se dégrade de génération en génération.

**Mots Clés :** Emigration, Famille, Solidarité, Transferts de fonds.

### **Introduction :**

A partir de 1919, les premiers flux importants d'émigrés algériens en France sont apparus à cause de l'effondrement de l'économie Algérienne. Ces flux étaient composés de jeunes qui ont émigré individuellement. Arrivés en France, ces jeunes ont supporté des conditions misérables pour subvenir aux besoins de leur famille restée en Algérie.

D'après une enquête effectuée en 1954<sup>1</sup> « *les envois d'argent sont pratiquement inexistantes dans les cas d'émigration familiale, preuve d'interdépendance du ménage* »<sup>2</sup>. Selon l'historien Benjamin Stora : « *On assiste dès ces années (1950-1954) à la métamorphose lente d'une famille paysanne à une famille ouvrière, famille qui est avant tout caractérisée par la désagrégation des liens avec les ascendants et les collatéraux et par la primauté du couple conjugal sur tout autre lien de parenté* ». L'histoire de l'émigration Algérienne en France a montré que l'amélioration des conditions de vie des émigrés, les réunifications familiales et l'apparition des familles ouvrières ont provoqué la baisse des transferts de fonds vers l'Algérie, plus précisément vers le reste des membres de la famille élargie. Entre ces deux vagues migratoires, les transferts de fonds ont chuté montrant ainsi une dégradation des liens familiaux. Ce constat nous a poussés à nous interroger sur les relations entre les transferts de fonds et les liens familiaux.

La nouvelle économie de la migration du travail avance que la décision de l'émigration d'un membre est prise par le reste des membres dans le cadre d'un contrat explicite. Dans ce contrat, les membres de la famille vont aider le membre à émigrer en se cotisant pour payer les coûts de transports et de séjour. De son côté, une fois stable, l'émigré doit envoyer de l'argent aux membres de la famille dans le but d'augmenter le niveau de vie de celle-ci. Ce raisonnement économique a même défini les deux extrêmes de la motivation des transferts : l'égoïsme et l'altruisme.

Dans le contrat explicite, la famille, dans le but de grimper dans l'échelle sociale, décide d'investir dans l'émigration de l'un de ses membres. Puisqu'il s'agit d'un contrat explicite, qu'est ce qui va garantir les droits et les obligations des contractants ? Peut-on parler de solidarité ? Selon Elena Lasida, la solidarité peut prendre plusieurs formes, par exemple « *solidarité envers les générations futures (...) solidarité entre proches et vis-à-vis des plus démunis...* »<sup>3</sup>. Cette définition insiste sur les liens entre les ressortissants du même groupe mais cela reste insuffisant pour notre analyse. Nous avons complété cette définition par celle du dictionnaire politique qui considère la solidarité comme « *un sentiment de responsabilité et de dépendance réciproque au sein d'un groupe de personnes qui sont moralement obligées les unes par rapport aux autres. Ainsi les problèmes rencontrés par l'un ou plusieurs de ses membres concernent l'ensemble du groupe.*

---

<sup>1</sup>Effectuée par le Centre Algérien de documentation et d'action familiale auprès des services sociaux en contact avec les familles musulmanes en France.

<sup>2</sup>STORA, Benjamin, Ils venaient d'Algérie, l'immigration algérienne en France (1912-1992), Paris : Ed. Arthème Fayard, 1992.

<sup>3</sup>LASIDA, Elena, L'économie solidaire : une manière nouvelle de penser l'économie, 2008, disponible en ligne sur le lien : [http://www.socioeco.org/bdf\\_fiche-document-846\\_fr.html](http://www.socioeco.org/bdf_fiche-document-846_fr.html)

*La solidarité conduit l'homme à se comporter comme s'il était directement confronté au problème des autres, sans quoi, c'est l'avenir du groupe (donc le sien) qui pourrait être compromis »<sup>4</sup>.*

Les concepts de base de la solidarité notamment la responsabilité, la dépendance et la réciprocité sont naturellement intégrés dans les relations familiales. Les personnes sont liées par cette solidarité qui varie selon les relations au sein de la famille, la taille de la famille, l'environnement, et les problèmes rencontrés par cette famille. Les pratiques solidaires peuvent se manifester ainsi dans le cadre de l'organisation familiale et tribale ou encore dans le cadre religieux<sup>5</sup>.

Dans le cadre familial ou tribal, l'émigration est une forme de solidarité très présente dans les pays du Sud, elle contribue à la cohésion et l'équilibre social. Cette solidarité, comme nous l'avons déjà évoquée va diminuer avec l'intégration de l'émigré et sa famille restreinte dans la société d'accueil. Mais quand est-il de la dégradation entre générations ? A partir de trois enquêtes<sup>6</sup> sur les transferts de fonds représentant chacune une génération différente, nous avons cherché à savoir si les émigrés d'aujourd'hui étaient plus ou moins solidaires ? Afin de fournir des éléments de réponse à cette problématique, nous allons tout d'abord revenir sur la nouvelle économie de la migration du travail et introduire le concept de solidarité. Ensuite, nous allons insister sur les transferts qui vont tout au long de cet article constituer la mesure de la solidarité de l'émigration algérienne. Enfin, nous allons analyser les trois enquêtes sur les trois générations migratoires.

## **I- La nouvelle économie de la migration du travail : une théorie hybride**

La migration internationale est un phénomène qui intéresse plusieurs disciplines comme la sociologie, l'anthropologie, l'histoire, la géographie, l'économie et bien d'autres.... En économie, les théories néoclassiques développées par Lewis<sup>7</sup>, Sjaastad<sup>8</sup>, Harris et Todaro<sup>9</sup> ont considéré l'émigration comme un acte

---

<sup>4</sup>Le dictionnaire de politique "Toupictionnaire".

<sup>5</sup>GHOSN, Alexis ; AHMED-ZAID, Malika ; TOUHAMI, Abdelkhalek ; ZIED, Ouelhazi « L'économie sociale et solidaire au Maghreb : quelles réalités pour quel avenir ? Algérie, Maroc, Tunisie, monographies nationales » IPEMed, Novembre 2013, pp. 181.

<sup>6</sup>« L'émigration », « l'émigration de retour en Algérie » et « l'espérance d'émigration ».

<sup>7</sup>LEWIS, Arthur « Development with Unlimited Supply of Labour » School of Economic and Social Studies, Manchester, 1954.

<sup>8</sup>SJAASTAD, Larry "the Costs and Returns of Human Migration" Journal of Political Economy, N° 70(5), 1962.

<sup>9</sup>HARRIS, John ; TODARO, Michael "Migration, Unemployment and Development: A Two-Sector Analysis American Economic Review 60, 1970.

fondé sur une décision individuelle sur la base de simples arbitrages coûts/bénéfices. D'autres économistes<sup>10</sup> ont expliqué ce phénomène par la demande dans le marché du travail des pays d'accueil, par la dépendance des pays d'origines ou par les systèmes migratoires mondiaux<sup>11</sup>. Jusque-là, les économistes ont considéré la migration comme guidée par l'intérêt personnel, une demande globale ou un système mondial.

La nouvelle économie de la migration du travail<sup>12</sup> a proposé une nouvelle vision de l'émigration. Les travaux de Stark ont transformé la vision des économistes concernant les causes et les conséquences de la migration sur les pays concernés. Ils ont pensé que les individus ont tendance à comparer leurs gains dans les pays d'origine et dans les pays d'accueil, ils les ont divisés en deux : les gagnants et les perdants<sup>13</sup>. Aussi, chaque personne appartient à un groupe de référence reflétant le classement économique et social, c'est-à-dire, une personne émigre d'une localisation à une autre pour changer sa position relative dans le même groupe de référence ou pour changer carrément son groupe de référence<sup>14</sup>. Cette théorie a également présenté le concept de la « privation relative » par lequel elle explique les échelles au sein des classes sociales.

Selon cette théorie, la variable principale de mesure des causes de la migration est « la privation relative » mesurée à son tour par le salaire absolu. L'idée est simple, les individus migrent pour moins de privations<sup>15</sup>, c'est-à-dire un salaire absolu plus haut qui leur permet de grimper dans leur groupe de référence ou bien vers un autre groupe de référence. Les personnes les plus privées sont celles qui ont une motivation plus forte à émigrer<sup>16</sup>, nous pensons qu'il s'agit de deux échelles parallèles pour mesurer la privation relative : La première représente un classement social, la seconde est une échelle dans la même classe sociale. En général, plus

---

<sup>10</sup>PIORE, Michael "Birds of passage: Migrant Labor in Industrial Societies" Cambridge University Press, 1979.

<sup>11</sup>WALLERSTEIN, Immanuel "The Modern World-System" Vol I: Capitalist Agriculture and the Origins of European World-Economy in the Sixteenth Century. Academic Press, New York, 1974.

<sup>12</sup>STARK, Oded ; BLOOM, David "The New Economics of Labor Migration" American Economic Review, N° 75(2), 1985.

<sup>13</sup>Ceux qui trouvent que les coûts psychiques sont plus importants que les gains escomptés après l'émigration.

<sup>14</sup>STARK, Oded ; BLOOM, David "The New Economics of Labor Migration", art. cité.

<sup>15</sup>La privation de toute la famille par rapport aux autres familles dans la même classe sociale ou dans les classes au-dessus.

<sup>16</sup>STARK, Oded ; BLOOM, David "The New Economics of Labor Migration", art. cité.

l'émigré est en bas de l'échelle ou la classe de référence plus il est motivé à émigrer<sup>17</sup>.

Les économistes Stark et Bloom ont également insisté sur le rôle important des « préférences individuelles » dans la décision de la migration expliquée par les différences des pouvoirs d'achat et des épargnes générées par les émigrés dans les régions d'origine et de destination<sup>18</sup>. Pour eux, le contexte communautaire représente un autre facteur qui peut être associé à son tour au concept de « la privation relative<sup>19</sup> ». Aussi, ils ont mentionné que le groupe de référence caractérisé par une « inégalité des revenus » plus forte, génère plus de privation relative poussant à l'émigration. Selon eux, après l'émigration, la privation relative des non émigrants change, ce qui crée une seconde motivation d'émigration et ainsi de suite.

La théorie de la nouvelle économie de la migration du travail a expliqué l'émigration par la privation relative, les préférences individuelles, le contexte communautaire et les inégalités des revenus. La privation relative pousse les familles à décider d'envoyer un membre sous un contrat implicite, la famille soutient le candidat à l'émigration au début et c'est lui qui va soutenir la famille par la suite.

## **II- Les transferts de fonds : une mesure de la solidarité ?**

Le contrat théorisé par la NEMT soutient que les membres de la famille aident financièrement celui qui va émigrer, en retour, ce dernier une fois installé à l'étranger leur envoie de l'argent. Le contrat est économiquement clair, il se base sur une relation « donnant-donnant » entre l'émigré et sa famille. Si on reprend la théorie économique et on la remet dans son milieu d'origine « la société », un nombre d'éléments surtout humains et relationnels négligés vont ressurgir.

Les causes de la migration présentées par Stark, associées à la privation relative sont considérées comme purement sociales. Les préférences individuelles, le contexte communautaire et les inégalités des revenus ne reflètent que la part mesurable d'un ensemble de causes plus compliquées et plus profondes. La famille elle-même, comme l'unité principale dans laquelle la décision est prise ne peut pas être dissociée de l'analyse sociologique. Les membres d'une même famille éprouvent naturellement les sentiments les plus solidaires puisque la famille constitue l'unité relationnelle la plus petite. Les membres d'une même famille

---

<sup>17</sup>DJELTI, Samir ; MOKHTARI, Fayçal "Evidence de l'Entrepreneuriat Féminin Issue de la Migration-Retour des Algériens » Revue Cahiers Economiques Issue N° 08, 2014.

<sup>18</sup>Selon l'économiste, ces différences justifient la présence des retours des émigrés.

<sup>19</sup>En anglais : « *relative deprivation* ».

portent les mêmes gènes, les mêmes noms et appartiennent inévitablement à la même classe sociale. C'est-à-dire ils bénéficient des mêmes avantages et ils assument ensemble les mêmes inconvénients. Le contrat implicite théorisé avant n'est pas suffisant pour expliquer les relations entre l'émigré et la famille, il faut donc un garant pour assurer les droits et les obligations des contractants, c'est la solidarité.

Dans le cadre théorique précédant, la solidarité est présente dans deux étapes. La première est celle de l'aide au membre candidat à l'émigration et la seconde est la solidarité de l'émigré avec les membres de la famille. Si on fait sortir ces relations du raisonnement mécanique du « donnant-donnant » et même du cadre de réciprocité, les relations familiales elles seules peuvent assurer cette solidarité. Pour mesurer cette relation purement sociale, il nous faut trouver des indices d'entraide pour soutenir l'émigré ou la relation inverse. Le *proxy* le plus répandu, le plus clair et mesurable est les transferts de fonds.

Les transferts de fonds vont donc être utilisés pour mesurer le niveau de solidarité chez l'émigré. La plupart des études économiques ont suivi le même chemin pour identifier les causes, les coûts et les conséquences des transferts de fonds sans essayer d'aller vers une variété méthodique. En ce qui concerne les causes des transferts de fonds, les études de Brown<sup>20</sup> et Smith<sup>21</sup> ont distingué quatre causes principales, qui peuvent être résumé comme suit :

La première est la motivation altruiste, l'idée est que les émigrés transfèrent de l'argent vers le reste de la famille dans le pays d'origine parce qu'ils se soucient du bien-être de la famille. A travers le modèle altruiste, le transfert de fonds donne une satisfaction aux émigrants grâce à leur préoccupation du bien-être de la famille. Les transferts de fonds altruistes sont plus répandus dans les pays où la solidarité familiale est forte<sup>22</sup>.

La seconde motivation est basée sur l'intérêt personnel. Un mobile égoïste qui pousse l'émigré à transférer son épargne vers un endroit plus sûr. Pour lui, il doit sauver au moins une tranche de ces actifs en les transférant vers son pays d'origine.

---

<sup>20</sup>BROW, Richard, "Estimating Remittances Functions for Pacific Island Migrants" World Development, Vol. 25, 4, 1997, pp. 613-626.

<sup>21</sup>SMITH, Arthur, "Leveraging "Mobile" Human Capital for Development. Migration and Development Finance" mimeo, 2003.

<sup>22</sup>Voir le programme COFACE (2007-2013) sur les familles transnationales et l'impact de la migration économique sur les familles. Disponible sur le lien : [http://cofaceu.org/en/upload/03\\_Policies\\_WG1/2012%20COFACE%20position%20on%20Transnational%20Families%20en.pdf](http://cofaceu.org/en/upload/03_Policies_WG1/2012%20COFACE%20position%20on%20Transnational%20Families%20en.pdf)

En général, les émigrés investissent leur argent dans l'achat du foncier ou dans des actifs financiers (Les titres surtout), car cela représente une façon d'épargner avec des gains garantis. Les fonds transférés et les investissements placés sont, en général, administrés par un ou plusieurs membres de la famille restée dans le pays d'origine. Durant la période d'émigration, l'émigré a besoin d'un agent de confiance pour lui confier son épargne. Dans ce cas, les membres de la famille, qui ont contribué à accroître la richesse de la famille, sont les plus favorables à recevoir un héritage dans l'avenir. Ainsi, même la motivation égoïste ne peut pas être dissociée de la raison altruiste.

La troisième est le remboursement des prêts, cette motivation suppose que la famille élabore un contrat implicite entre ceux qui choisissent de vivre à l'étranger et ceux qui restent dans le pays d'origine. Le contrat contient des éléments d'investissement et de remboursement. Autrement dit, en premier lieu la famille investit dans le financement de l'éducation et l'émigration de l'émigré. Le remboursement des dettes débute après l'installation de l'émigré dans le pays d'accueil. Les transferts de fonds représentent donc le remboursement du prêt de ceux qui sont restés dans le pays d'origine.

Le dernier mobile s'inscrit dans « La motivation de coassurance ». Dans ce cas, il s'agit aussi d'un contrat familial implicite entre les émigrants et les restants qui se basent sur le principe de la diversification des risques. Sous cet arrangement, il est supposé que l'émigré doit soutenir les membres de sa famille dans les moments difficiles. En revanche, la famille représente à son tour une assurance pour l'émigré en cas d'échec dans le pays d'accueil. A travers cette idée, l'acte d'émigration est considéré comme une stratégie de coassurance, où les transferts de fonds jouent le rôle du garant.

En général, selon les économistes Brown<sup>23</sup> et Smith<sup>24</sup> les transferts de fonds peuvent être à la base d'une motivation altruiste, un motif égoïste, un remboursement du prêt ou une motivation de coassurance.

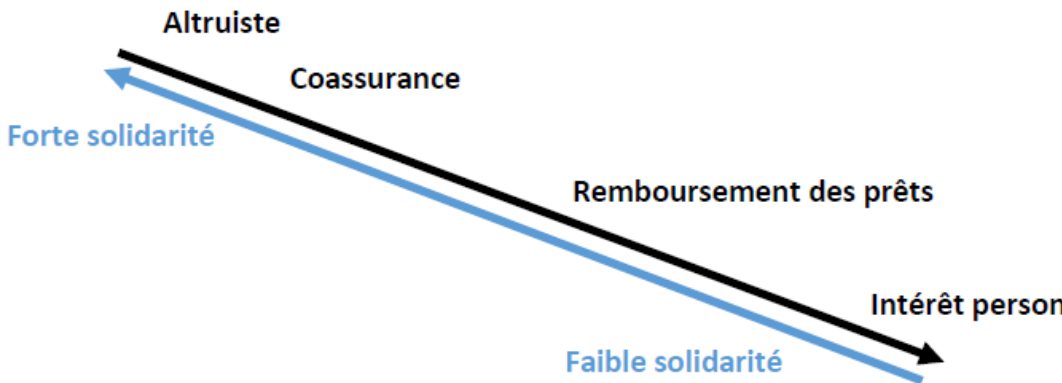
Les motivations citées ci-dessus sont indissociables, il s'agit d'une affaire de dosage. Dans la figure suivante, nous avons essayé de schématiser les deux extrêmes des motivations des transferts de fonds et leurs relations avec le degré de solidarité.

---

<sup>23</sup>BROW, Richard, "Estimating Remittances Functions for Pacific Island Migrants", art. cité.

<sup>24</sup>SMITH, Arthur, "Leveraging "Mobile" Human Capital for Development. Migration and Development Finance", art. cité.

**Figure 01 : Motivations des transferts et degré de solidarité**



**Source : Notre élaboration**

Nous avons essayé de traduire le raisonnement économique en réalité sociologique en classant les motivations des transferts du purement altruistes aux transferts purement égoïstes. Le but est d'essayer de trouver une relation avec le degré de la solidarité. Les deux extrêmes (l'altruisme et l'égoïsme) représentent clairement les degrés les plus hauts et les plus bas de la solidarité au sein de la famille. Pour la motivation de la coassurance, comme nous l'avons déjà évoqué, c'est une motivation qui contient plus d'égoïsme qu'altruisme puisqu'il s'agit d'un acte d'assurance. Le remboursement des prêts peut contenir plus d'altruisme puisque l'émigré a reconnu au moins le fait qu'il ait déjà été soutenu par les membres de la famille restée dans le pays d'origine

### **III- Transferts et solidarité des émigrés Algériens :**

Nous allons tenter de comparer trois vagues migratoires afin de comprendre les différences des transferts de fonds des trois générations d'émigration et d'évaluer le changement dans le degré de solidarité entre les générations.

#### **1- La première enquête : des émigrés retournés en Algérie**

En Algérie l'enquête Migration Retour au Maghreb (MIREM)<sup>25</sup> a été dirigée par le Centre de recherche en l'économie appliquée pour le développement (CREAD), qui a établi son étude sur quatre Wilaya : Alger, Sétif, Bejaia et Tlemcen. L'étude a été menée à partir d'un long questionnaire<sup>26</sup> composé de trois phases : Avant l'émigration, durant le séjour à l'étranger et après le retour au pays d'origine. Les enquêteurs ont pu interroger 287 hommes et 45 femmes. Le profil de l'échantillon

25- Disponible sur le lien : <http://rsc.eui.eu/RDP/fr/research-projects/mirem/>

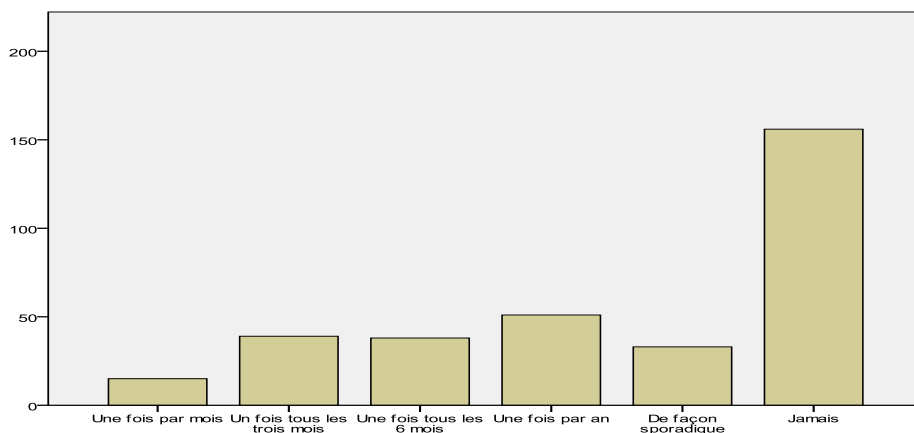
26- Disponible sur le site du projet MIREM.



étudié a été conçu en le comparant aux études précédentes. Cette première génération concerne ceux qui ont émigré entre 1946 et 2005 et qui sont retournés avant le déclenchement de l'enquête MIREM publiée en 2008.

Avant le retour dans le pays d'origine, 31,6 % des émigrés ont déclaré vouloir retourner de façon permanente, 35 % de façon provisoire et 33,1 % n'ont pas donné leurs intentions. Aussi, après le retour, plus de 79,8 % sont retournés définitivement contre seulement 20,1 % qui ont subi un retour forcé. Le graphique suivant met en relief les fréquences des transferts des émigrés algériens. En premier lieu, Il est clair que ceux qui n'envoient jamais de fonds dans le pays d'origine sont les plus importants avec 46,9% de la population étudiée. En second lieu, nous retrouvons ceux qui envoient de l'argent une fois par an, représentant 15,3 %, suivis par ceux qui transfèrent une fois tous les trois mois avec 11,7 % et une fois tous les six mois avec 11,4%. En dernier lieu, ceux qui transfèrent de façon sporadique représentent 9,9 % de l'échantillon étudié et ceux qui envoient tous les mois représentent la part la plus limitée avec 4,5 %.

**Figure 02 : Fréquences des transferts de fonds**



**Source : Les résultats d'analyse de l'enquête MIREM (2008).**

Les destinations des transferts de fonds vont nous donner une vision précise sur le lien des émigrés avec leur famille dans le pays d'origine qui sont classées comme suit :

- La subvention des besoins de la famille dans le pays d'origine avec environ 38 %.

- L'investissement dans l'immobilier<sup>27</sup> avec 33 %.
- La scolarisation des enfants avec 16 %.
- L'investissement 8 %.
- L'achat des terrains ou des biens agricoles à environ 5%.

Les résultats ont montré que la subvention des besoins de la famille dans le pays d'origine représente le pourcentage le plus important parmi les destinations des transferts de fonds. Ainsi, la scolarisation des enfants occupe la troisième place avec 16% des transferts. En résumé, les ressources financières mobilisées, sont dans leur majorité injectées dans la consommation dans le pays d'origine avec plus de 54 %, l'investissement dans l'immobilier touche à son tour 33 % des transferts et la part la plus maigre de 8% est destinée à l'investissement.

La lecture des résultats de l'enquête démontre que cette vague migratoire est plus altruiste qu'égoïste c'est-à-dire qu'il s'agit d'une génération solidaire. Pour ne pas biaiser notre analyse, nous allons prendre cette génération comme repaire de comparaison pour le reste des générations.

Ces premiers résultats nous ont poussés à nous interroger sur les causes : peut-être s'agit-il d'émigrés qui sont retournés, c'est-à-dire c'est la part des émigrés la plus attachée à la famille et au pays d'origine. Rappelons que 20 % de l'échantillon a subi un retour forcé, seulement 30 % des émigrés ont décidé de retourner d'une façon permanente. Il y a une autre explication qui peut nous éclairer sur les causes de cette forte solidarité. Dans l'histoire de l'émigration algérienne en France, les premiers émigrés partaient seuls c'est-à-dire ils laissaient leur femme et leurs enfants en Algérie, leur vie était faite de privations pour envoyer des fonds afin de subvenir aux besoins de la famille. Cela peut expliquer une partie du degré de solidarité élevé reflété par les montants et les destinations des transferts de fonds.

## **2- La deuxième enquête : les émigrés d'aujourd'hui.**

Elle concerne les émigrés résidant en France en septembre 2012<sup>28</sup>, la date de début de notre enquête. Parmi les 48 wilayas, nous avons choisi de travailler sur quatre : Mascara, Oran, Relizane et Mostaganem. Le choix de la zone d'étude est basé sur la proximité de notre résidence. Ainsi, à notre connaissance, l'émigration dans ces quatre wilayas est moyenne surtout pour le couloir migratoire visé. L'âge minimum de notre échantillon était de 18 ans, parce qu'il s'agit d'une étude sur l'émigration

---

27- Terrains, appartements ou la construction d'une maison.

28 DJELTI, Samir, *Migration et développement en Algérie*, thèse de doctorat, université Aboubakr Belkaid, Tlemcen, 2015.

du travail. L'échantillon étudié est composé de 83% d'hommes et de 17% de femmes avec une moyenne d'âge de 39,7 ans et une taille de ménage moyenne de 2,12<sup>29</sup>.

Les 200 émigrés que nous avons interrogés à l'aéroport Ahmed Benbella-Oran, transfèrent en moyenne 707 500 Euros par an<sup>30</sup>. Les 83 % des hommes étudiés transfèrent en moyenne 581 500 Euros ce qui donne une moyenne de 3503,02 Euros transférés par émigré. Par contre, les 17 % des femmes émigrées transfèrent environ 126 000 Euros par an, un montant égal à 3 705,89 Euros par émigrée.

La situation familiale des émigrés étudiés révèle que 76 % des hommes et 73 % des femmes sont mariés. Comme nous le savons, dans la famille arabo-musulmane, c'est souvent l'homme qui prend en charge l'administratif et les dépenses de la famille, ce qui a réduit sa part d'épargne, dans notre enquête, par rapport à la femme émigrée<sup>31</sup>. Nous avons aussi constaté que les mariés transfèrent plus que le double des célibataires et que la situation matrimoniale est corrélée avec la durée d'émigration, c'est-à-dire les célibataires sont généralement de nouveaux émigrés. Ce fait empêche les célibataires de transférer de l'argent à cause de leur instabilité dans le pays d'accueil.

Les destinations principales des transferts sont mentionnées dans le graphique suivant. Il est clair que l'achat du foncier<sup>32</sup> occupe le premier rang suivi par l'épargne, le financement des vacances dans le pays d'origine, l'investissement, l'aide de la famille à la consommation et en fin l'aide de la famille à l'investissement.

---

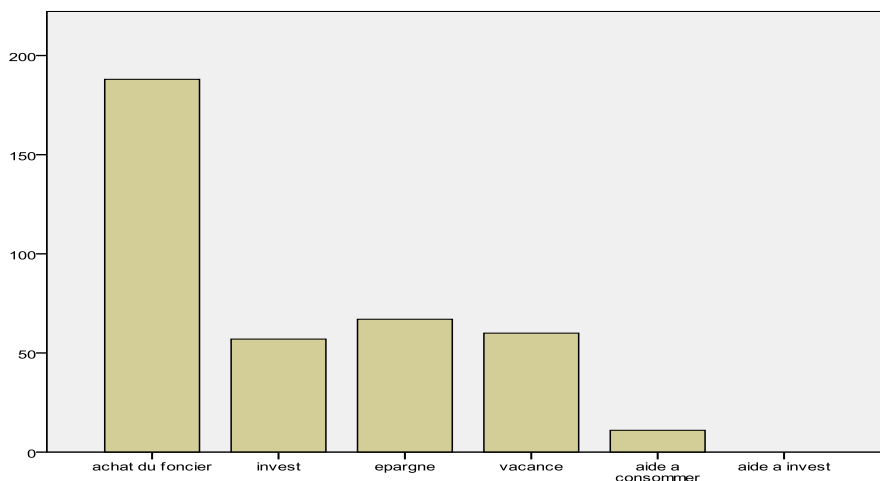
<sup>29</sup> La taille du ménage est calculée sur la base du nombre d'enfants.

<sup>30</sup> Nous avons additionné les moyennes des intervalles et pour la dernière nous avons supposé ainsi un intervalle de 5000 euro ce qui donne la moyenne de 22 500 Euro.

<sup>31</sup> Pendant l'élaboration de notre enquête, nous avons établi trois genres de femmes émigrées, les jeunes femmes émigrées qui travaillent et qui ne transfèrent que pour passer des vacances, des femmes qui travaillent et qui n'envoient pas de fonds et des femmes au chômage qui essayent d'aider le reste de la famille dans le pays d'origine.

<sup>32</sup> Il existe même des crédits pour l'achat du foncier spécialement pour les émigrés algériens, voir sur le lien : <http://www.lkeria.com/credit-immobilier-immigre.php>

**Figure 03 : Destinations des transferts de fonds**



**Source : Les résultats d'analyse de notre enquête sur l'émigration (2012).**

Précisément, les émigrés algériens ont transféré en moyenne 358 000 Euros (50,6%) pour acheter du foncier au pays d'origine, 156 500 Euros (22,12%) sous forme d'épargne, 129 000 Euros (18,23%) pour investir en Algérie, 52 500 Euros (7,42%) afin de financer les vacances<sup>33</sup> et 11 500 Euros (1,62%) afin d'aider le reste de la famille demeurée dans le pays d'origine à consommer. La dernière case qui concerne l'aide des membres de la famille restée en Algérie à investir est restée vide.

L'analyse de la figure 02 montre que notre variable principale est très faible par rapport au montant total transféré. La remarque la plus étonnante c'est que ceux qui transfèrent le moins sont les plus aptes à aider la famille à consommer. Cette dernière renforce le cadre théorique de la NEMT, puisque les montants des transferts et l'aide à la famille à consommer reflètent le groupe et la classe sociale de l'appartenance. Par contre, ceux qui transfèrent les montants les plus importants ne se focalisent que sur l'achat du foncier, l'investissement et l'épargne. Là aussi on est face à deux possibilités : Ils sont très égoïstes ou bien les membres de leur famille restée dans le pays d'origine n'ont pas besoin d'aide. Pour trancher sur cette question, nous avons croisé les destinations des transferts avec la nature d'émigration (régulière et irrégulière) pour savoir si cela peut refléter la classe

<sup>33</sup>Certains économistes l'étudient dans le cadre du lien entre migration et tourisme, nous pensons que la contribution de la migration au tourisme peut être captée par la capacité des émigrés à convaincre les français de visiter l'Algérie. Cela passe donc plus par le canal des réseaux ethniques que par celui des transferts.

sociale de la famille de l'émigré<sup>34</sup>. L'analyse a révélé que les émigrés irréguliers généralement en situation précaire n'aident pas beaucoup la famille dans le pays d'origine en revanche les émigrés réguliers sont ceux qui aident le plus les membres de la famille restée dans le pays d'origine.

A partir de cette brève analyse, nous avons conclu que cette deuxième vague migratoire (qui résidait encore en France en septembre 2012), est beaucoup moins solidaire que la première vague. Au point où cette dernière n'accorde aucune aide à l'investissement pour les membres de la famille restée dans le pays d'origine. En revenant sur le dosage, cette émigration contient plus d'égoïsme que d'altruisme par rapport à l'émigration de la première enquête.

Nous pensons que cette dégradation du niveau de la solidarité des émigrés envers leur famille restée en Algérie reflète une forme de décomposition du tissu social causée entre autre par l'évolution de la structure familiale en Algérie. En effet, la famille traditionnelle, soudée qui existait auparavant tend à disparaître au profit de la famille nucléaire (69% de l'ensemble des familles algériennes<sup>35</sup>) qui reste plus égoïste.

Par ailleurs, d'après le sociologue Khaled Karim, "la société algérienne est profondément anémique : c'est-à-dire une société qui a perdu ses valeurs de vivre en commun dans le respect de soi et de l'autre"<sup>36</sup>. Cette perte de valeurs sociales est le fruit d'un long processus lié à l'histoire et l'évolution politique, économique et sociale de l'Algérie. Dans la période plus contemporaine, la décennie "noire" des années 90 qui a plongé l'Algérie dans une violence extrême a traumatisé la société en la déstructurant.

Enfin, si on se place du point de vue de la sociologie de l'immigration et qu'on se focalise sur l'installation des immigrés et leur famille en France et de leur intégration. L'influence de leur acculturation dans leur pays d'accueil peut avoir des incidences sur la solidarité à l'égard de la famille restée en Algérie et les transferts de fonds.

### **3- La troisième enquête : de futurs émigrés**

Tout d'abord, il faut préciser que l'enquête repose sur un espoir d'émigration d'étudiants après avoir terminé leurs études en Algérie, c'est-à-dire de futurs

---

<sup>34</sup> Nous supposons que les émigrés irréguliers sont issus de familles plus pauvres puisqu'ils n'ont pas pu émigrer régulièrement.

<sup>35</sup> Cahier du Crasc N° 27, 2014, 203 pages, ISSN: 112-34-51, "famille, éducation et changement social"

<sup>36</sup> KHALED, Karim, sociologue au CREAD, "la société algérienne a perdu ses valeurs de vie commune", interview à "Liberté": [www.liberte-algerie.com](http://www.liberte-algerie.com)

émigrés algériens. Le fait d'interroger des étudiants sur leur espérance d'émigration et sur leur espérance de transferts de fonds ne va sûrement pas déboucher sur des conclusions exactes. Pour cela nous avons essayé de faire attention à la validation de nos questionnaires. De plus, il s'agit d'une émigration diplômée, à la différence des 2 autres enquêtes donc d'un nouveau profil.

En décembre 2013, nous avons mené une enquête<sup>37</sup> sur l'espérance d'émigration des étudiants de l'université de Mascara<sup>38</sup> en Algérie. Le fait que nous sommes enseignant-chercheur dans cette université, nos origines et notre connaissance de la région ainsi que ses réseaux migratoires<sup>39</sup> nous ont facilités la tâche. Nous avons distribué 1.500 questionnaires, environ 7,5 % de la totalité des étudiants, et nous avons travaillé, après la collecte et le traitement, sur 800 questionnaires<sup>40</sup>.

La population étudiée a un intervalle d'âge entre 18 et 44 ans. Dans cette enquête, 44 % des étudiants sont des hommes et 56 % sont des femmes, aussi nous avons essayé de toucher à tous les niveaux universitaires : Licence 67,4 %, Master 20,3 % et Doctorat 12,4 %. Parmi la totalité des étudiants interrogés, seulement 17,12 % espèrent émigrer<sup>41</sup> après avoir terminé leurs études. Nous avons travaillé sur cette

---

<sup>37</sup>DJELTI, Samir « migration et développement en Algérie » thèse de doctorat, op.cit.

<sup>38</sup>Mascara représente une région à émigration moyenne grâce à sa situation interne (à environ 80 Km de la côte). Durant l'année universitaire 2012/2013, l'université de Mascara a accueilli 20442 étudiants qui sont originaires de la région de Mascara et des autres wilayas limitrophes comme Relizane, Saida, Tiaret, et d'autre situées un peu plus au Sud comme Mechria, El-Bayad et Naama. Ces étudiants sont répartis sur six facultés (Sciences Economiques, Lettres et Langues, Sciences Technologiques, Biologie, Droit et Sciences Administratives et Sciences Sociologiques).

<sup>39</sup>D'après ce qu'on entend sur les émigrés, les réseaux migratoires de cette wilaya sont distribués comme suit : La majorité des habitants du centre-ville ont émigré en France et en Italie, pour la région de Mohammadia, la destination majeure est la France et l'Espagne, les sigois ont préféré la France et les Etats unis, les habitants de Hachem ont une forte présence en France et le reste des habitants de la wilaya ont choisi la France comme la principale destination.

<sup>40</sup>Notre questionnaire se compose de 17 questions, la première partie est consacrée aux informations générales (âge, sexe, niveau et spécialité). Dans la deuxième, on a essayé de diviser en deux, ceux qui espèrent rester ou effectuer une émigration interne et ceux qui espèrent effectuer une émigration internationale. Dans cette même partie, nous avons essayé de voir les causes de ne pas opter pour une émigration internationale. La troisième partie a été consacrée aux étudiants qui ont espéré émigrer, les causes de ce choix, les pays de destinations, et même les perspectives des transferts et de retour ont été visés. En tout, notre questionnaire se compose de 46 variables.

<sup>41</sup>En réalité le but de l'enquête était de capter la motivation de l'émigration à l'éducation, c'est pour cela que nous avons ciblé les étudiants et que notre première question était :

population et nous avons essayé de déterminer les causes de cette espérance d'émigration.

**Tableau 01: Les causes de l'espérance d'émigration**

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Pauvreté	15	1,9
	Chômage	42	5,3
	Exclusionsociale	29	3,6
	Poursuite des études	43	5,4
	Autres	8	1,0
	Total	137	17,1
Manquante	Système manquant	663	82,9
	Total	800	100,0

**Source : Les résultats d'analyse de notre enquête sur l'émigration (2013).**

Nous avons supposé que la pauvreté et l'exclusion sociale sont des facteurs touchant toute la famille, par contre le chômage et la poursuite des études peuvent toucher l'émigré tout seul. Comme il est indiqué dans le tableau précédent, les résultats ont montré que 32,11 % espèrent émigrer à cause des mobiles altruistes, par contre 62,04 % de l'échantillon étudié pour un intérêt personnel. Pour plus de précision, le tableau suivant montre l'espérance de transfert de fonds : 77,37 % des étudiants qui espèrent émigrer après avoir décroché leur diplôme comptent envoyer de l'argent dans leur pays d'origine. En ce qui concerne le reste des étudiants, leurs refus de transférer de l'argent est fortement corrélé avec leurs intentions de s'installer définitivement et vivre à l'étranger.

---

Pourquoi êtes-vous en train de faire des études ? Et l'émigration figurait dans les buts de l'éducation.

**Tableau 02: Les perspectives de transfert**

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Oui	106	13,3
	Non	31	3,9
	Total	137	17,1
Manquante	Système manquant	663	82,9
Total		800	100,0

**Source : Les résultats d'analyse de notre enquête sur l'espérance d'émigration (2013)**

Le tableau suivant montre les destinations des transferts, dans cette troisième génération d'émigration, nous remarquons que 5,5 % de ceux qui espèrent émigrer comptent transférer pour aider le reste de la famille dans le pays d'origine. Par rapport à la seconde vague migratoire, il s'agit d'un pourcentage moins important, mais comme nous l'avons déjà souligné 62,04 % des étudiants interrogés espèrent émigrer pour un intérêt personnel.

**Tableau 03 : Les destinations des transferts**

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Epargne	6	0,8
	Investissement	44	5,5
	Aide du reste de la famille	44	5,5
	Achat foncier	10	1,3
	Vacances	3	0,4
	Total	107	13,4
Manquante	Système manquant	693	86,6
Total		800	100,0

**Source : Les résultats d'analyse de notre enquête sur l'espérance d'émigration (2013).**



Pour conclure, ce qui est frappant dans cette enquête sur l'espérance d'émigration est le nombre d'étudiants 23% qui ne comptent pas transférer des fonds, l'importance de l'intérêt personnel dans la motivation de l'émigration et la faiblesse de l'aide de la famille parmi les autres destinations, bien qu'il ne s'agisse que d'une espérance d'émigration. Notre lecture de cette enquête révèle que cette dernière vague qui ne représente qu'une espérance est encore une fois moins solidaire que les deux précédentes.

Cette enquête souligne aussi l'émergence de nouveaux profils dans l'émigration algérienne. En effet, l'émigration se diversifie. Au paysan parti chercher du travail dans les usines en France, on assiste au départ d'une jeunesse plus qualifiée, plus diplômée. Le sociologue Hocine Labdelaoui développe cette idée dans son article "L'Algérie face à l'évolution de son émigration" en montrant que ces nouveaux profils ont de nouvelles raisons d'émigrer : "On retrouve parmi ces jeunes, des universitaires, des scientifiques, des femmes diplômées ou sans qualifications, des étudiants, des sportifs, des journalistes et autres intellectuels. Le trait commun de tous ces profils est que les départs ne sont pas motivés par des raisons économiques mais par des motivations culturelles, sociales, politiques."<sup>42</sup> L'émigration se féminise aussi. Déjà dans notre deuxième enquête, nous avons 17% de femmes et dans notre enquête sur les étudiants, nous avons 56% de femmes. D'après Aïssa Kadri, "Désormais, même dans les milieux les plus traditionnels, l'émigration des femmes n'est plus un tabou (elle est même) encouragée dans certains cas"<sup>43</sup>. Cette diversité des profils et la motivation de départ entraînent un certain changement dans la solidarité envers la famille restée en Algérie. Le recul des valeurs dans la société algérienne que nous avons déjà évoqué participe aussi à la dégradation de cette solidarité.

### **Conclusion :**

Dans cet article nous avons essayé de lire trois enquêtes menées sur trois vagues d'émigration pour comparer le niveau de la solidarité des émigrés avec les membres de leur famille restée en Algérie à travers la mesure des transferts de fonds. La première enquête a touché des émigrés de retour, la deuxième a concerné des émigrés algériens vivant en France et la dernière a visé l'espérance d'émigration des étudiants.

---

<sup>42</sup>LABDELAOUI, Hocine "L'Algérie face à l'évolution de son émigration", *Hommes et migrations*, 1298, 2012.

<sup>43</sup>- KADRI, Aïssa "Génération migratoires. Des paysans déracinés aux intellectuels diasporiques" in *Migrants, Migrances*, El Haraga, revue NAQD, 2009.

Les résultats ont montré, en premier lieu, que la première vague d'émigration est fortement altruiste et que l'émigration de cette vague est clairement solidaire. En second lieu, à partir d'une brève lecture de la deuxième enquête, nous avons conclu que cette deuxième vague, est beaucoup moins solidaire que la première vague, elle contient plus d'égoïsme que d'altruisme. En dernier lieu, l'enquête menée sur l'espérance d'émigration a montré que 23% des étudiants ne comptent pas transférer d'argent. Aussi, l'aide de la famille parmi les autres destinations des transferts, est très faible, bien qu'il ne s'agisse que d'une espérance d'émigration. Notre lecture de cette enquête révèle que cette dernière vague est encore une fois moins solidaire que les deux précédentes.

A partir des lectures des trois enquêtes sur les trois générations d'émigration des Algériens en France, nous avons conclu que le dosage de l'égoïsme augmente d'une génération à une autre. Plus précisément, la solidarité des émigrés algériens en France avec les membres de leur famille restée en Algérie se dégrade de génération en génération. Nous attribuons cette diminution de la solidarité à une évolution de la structure familiale en Algérie, à une société algérienne en perte de valeurs morales, à l'apparition de nouveaux profils de migrants dont la motivation de départ n'est plus seulement basée sur des raisons économiques marquant ainsi une rupture avec l'émigration traditionnelle algérienne. Rappelons aussi que comme tout travail de recherche, notre étude a des limites, notamment celles qui concernent les différences entre les trois enquêtes et que l'enquête de l'espérance d'émigration ne peut donner qu'une estimation de l'émigration et des transferts futurs.